

Avis adopté à la séance plénière du 26 février 2020

Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

Déclaration du groupe de l'UNSA

Dans un contexte mondial marqué par les crises, il est nécessaire et urgent de revoir la politique française de développement et de solidarité internationale et l'adapter aux Objectifs de Développement Durable (ODD) à horizon 2030 et à l'Accord de Paris.

La crise sanitaire du coronavirus nous rappelle que la coopération internationale en matière de santé, et notamment de prévention des pandémies, est essentielle.

Éradiquer la pauvreté, protéger la planète, garantir la prospérité et le bien-être des populations, maintenir la paix et la stabilité au niveau mondial sont autant de défis à relever.

Aujourd'hui, le développement international doit se conjuguer au développement durable.

Seuls une éducation de qualité, un travail et un salaire décent, une sécurité alimentaire et énergétique, une protection sociale efficace, un dialogue social sans oublier une négociation collective permettront de répondre à ces objectifs.

L'UNSA partage l'analyse et les recommandations du CESE. Elle se félicite de l'augmentation du budget de l'Aide Publique au Développement en espérant qu'il soit soutenu dans les années suivantes pour atteindre 0,7 % du revenu national brut à horizon 2030, comme affiché en 2015.

L'UNSA insiste sur le rôle de l'OIT mobilisée pour la justice sociale et pour une mondialisation équitable. Il est indispensable de promouvoir la ratification et la bonne application de ses conventions. Soutenir ses programmes internationaux visant à défendre les droits fondamentaux de l'homme et à améliorer les conditions de vie et de travail de toutes et tous s'avère majeur.

L'UNSA regrette que la responsabilité sociale, environnementale et fiscale des multinationales ne soit pas abordée. Il s'agirait de rendre plus efficaces les instruments qui encadrent l'activité des multinationales dans les pays les plus pauvres.

Toutes et tous dans le monde entier ont droit à l'excellence démocratique, sociale, environnementale et technologique. La France se doit d'y contribuer et d'être exemplaire en la matière pour elle et pour tous les pays du monde.